https://ricochets.cc/St-Peray-defense-des-terres-fertiles-de-la-Plaine-et-du-vivant-y-habitant-7922.html

St Péray : défense des terres fertiles de la Plaine et du vivant y habitant

- Les Articles -

Publication date: mardi 15 octobre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Contre le bétonnage et les projets immobiliers de la mafia souveraines des aménageurs, la résistance est là. RDV sur place et/ou soutenez à distance

infos sur https://t.me/s/LutteDeviationStperay, avec un agenda :

- Mercredi 16 octobre : atelier confection de costumes au VAL (13 bis rue Montplaisir, 16h-20h) pour le carnaval antique du 26 oct à St Péray
- Jeudi 17 oct : réunion d'information sur la mobilisation en cours, rdv salle B sous la médiathèque de St Péray, à 16h30 avec Alterre et Les ami.e.s de la plaine
- Vendredi 18 octobre à Valence : https://ricochets.cc/JARDINER-DANS-LES-RUINES-quels-potagers-dans-un-monde-toxique.html
- Samedi 19 oct : 15h, visite du Â« Nichoir Â» à St Péray : fanfare, caisse de soutien, goûter, apéro, bricolage..., il y en aura pour toustes

A terme, plusieurs centaines d'hectares sont menacés si ce projet de pseudo Â« déviation Â» voyait le jour !

Sur partager_cest_sympa

Ça a jeté un froid : L'élue régionale @grardmaud vient constater l'illégalité du chantier de la déviation de Saint Péray, mené par @rhonecrussol @rhonecrussoltourisme

https://www.instagram.com/reel/DA8n_kqC7W4/

Pour une alternative à la déviation de St Péray (Ardèche) : défendons les terres agricoles !

Communiqué de la Conf du 15 oct :

Confédération paysanne de l'Ardèche

Privas, le 15 Octobre 2024

Projet de déviation routière de St Peray

Pour une alternative à la déviation de Saint-Péray et pour la défense des terres agricoles en Ardèche

Alors que des travaux ont démarré et sont prévus ces prochains jours dans le cadre du projet de déviation routière à St Peray, la Confédération paysanne de l'Ardèche dénonce une nouvelle fois la bétonnisation des terres agricoles pour des projets routiers d'un autre temps… Malgré l'accélération du dérèglement climatique et les discours sur la nécessaire souveraineté alimentaire, ces projets continuent, comme avant, à sacrifier les (bonnes) terres agricoles de la Vallée du Rhône. Nous nous y opposons et apportons notre soutien à la mobilisation actuelle luttant contre ce projet à St Péray.

En Ardèche, comme au niveau national, les terres agricoles sont menacées par l'artificialisation des sols. Les chiffres sont même encore plus alarmants en Ardèche : alors que la SAU (surface Agricole Utile) ne représente que 4% du territoire ardéchois, **le département a perdu 12% de sa superficie agricole en 10 ans** … (vs 3% au niveau national).

Au sein des terres agricoles ardéchoises, les plus fertiles se situent souvent sur la frange « Est » du département, constituée de l'étroit corridor de la rive droite du Rhône. Cette plaine alluviale située le long de la ripisylve du plus grand fleuve de France fait la richesse des cultures qui s'y trouvent.

Conserver des terres périurbaines et extrêmement fertiles pour l'agriculture paysanne, pour l'autonomie alimentaire locale et nationale, pour le développement de la biodiversité et pour la vitalité de nos écosystèmes est une priorité.

C'est dans ce contexte que la Confédération paysanne de l'Ardèche s'oppose fermement à l'aménagement routier de la déviation de Guilherand-Granges/Saint-Péray. Nous refusons l'artificialisation directe de 8 hectares de bonnes terres agricoles et de nombreuses autres menacées.

En effet, cette nouvelle voie engendrera obligatoirement un développement urbain et la perte de plusieurs dizaines d'hectares supplémentaires, ce que démontre notamment l'amorce de nouvelles voies sur le giratoire Mulet. Cette petite déviation n'est en réalité que le prolongement du contournement Est de Valence qui sera suivie par la réalisation d'un nouveau pont. Conséquences en cascade, ce projet de pont, s'il voyait le jour, entraînera la disparition à terme de plusieurs centaines d'hectare de très bonnes terres agricoles irrigables dans la plaine de Saint-Péray, de la même façon qu'à Guilherand-Granges avec le pont des Lônes.

Dans l'immédiat, il s'agit de sauver un bosquet de chênes centenaires et la biodiversité qu'il abrite, ainsi que des vignes, des pépinières et des champs, fertiles et irrigables !

A l'heure où le gouvernement promeut le principe de « Zéro Artificialisation Nette », l'étude d'impact ne parle que très peu de la perte du foncier agricole et la Communauté de Commune Rhône Crussol fait fi du droit environnemental.

Nous apportons tout notre soutien aux citoyen-nes ainsi qu'aux associations qui se battent contre ce projet d'une autre époque.

Le Collectif de la Confédération paysanne de l'Ardèche

Contact des porte-parole: Aurélien Mourier: 07 69 08 38 07 / Pierre-Yves Morel: 06 33 28 34 37

St Péray : défense des terres fertiles de la Plaine et du vivant y habitant

PS:

Plus d'infos dans les articles précédents

Copyright © Ricochets